

# Trois députés demandent à la Chambre de reconnaître l'indépendance de la Catalogne

■ Mais la majorité voudra sans doute éviter de se prononcer sur le contenu de la proposition des élus indépendantistes.

Voilà un texte qui pourrait enquiquiner la majorité fédérale (MR, N-VA, CD&V, Open VLD). Trois députés flamands indépendantistes ont déposé à la Chambre une proposition de résolution *“relative à la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple catalan”*. Les auteurs sont Barbara Pas, issue des rangs des extrémistes du Vlaams Belang (VB), ainsi que Veerle Wouters et Hendrik Vuye (du groupe Vuye&Wouters), deux anciens de la N-VA qui avaient quitté le parti en 2016 le jugeant trop tendre sur le plan communautaire.

La résolution demande cinq choses au gouvernement: *“reconnaître le droit [...] du peuple catalan à l'autodétermination”*; *“reconnaître [...] la Catalogne en tant qu'Etat indépendant”*; *“défendre [...] le droit de la Catalogne à l'autodétermination et à l'indépendance”*; *“condamner [...] la prise de pouvoir de l'Espagne en Catalogne”*; *“transmettre la présente résolution à l'ambassadeur d'Espagne en Belgique, au Parlement catalan et au gouvernement catalan”*.

**Hendrik Vuye**  
Député fédéral.

Le texte a de quoi mettre la majorité dans l'embaras. La N-VA avait pris fait et cause pour les indépendantistes catalans, mais cette posture, avant tout tournée vers l'électorat flamand, avait tourné au vaudeville diplomatique entre la Belgique et l'Espagne. Point d'orgue: la fuite du président catalan déchu Carles Puigdemont en Belgique et les marques de soutien reçues de la N-VA – lors d'un discours, il avait même remercié ses *“amis flamands de la N-VA”*. Quatre semaines plus tard, M. Puigdemont est toujours en Belgique et le Premier ministre s'échine à se rabibocher avec le gouvernement central espagnol.

## Mission : retarder l'examen

La proposition de résolution des trois députés flamands sera prise en considération par la Chambre ce jeudi. Elle entamera ensuite son long parcours législatif. Dans le contexte actuel, la majorité cherchera certainement à retarder l'examen du texte en commission parlementaire jusqu'à la fin de la législature. Et ainsi éviter de devoir se prononcer publiquement sur son contenu. Ça ne devrait pas être trop compliqué puisque ni le VB ni les députés Vuye et Wouters ne disposent d'un groupe en tant que tel à la Chambre. Ils n'ont dès lors pas grand-chose à dire sur l'ordre de ses travaux.

A. C.